

Correspondances Audisio et Brauquier à la bibliothèque l'Alcazar de Marseille

Michèle Coulet

Citer ce document / Cite this document :

Coulet Michèle. Correspondances Audisio et Brauquier à la bibliothèque l'Alcazar de Marseille. In: La Gazette des archives, n°214, 2009. Lettres ouvertes aux archives. pp. 15-20;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2009_num_214_2_4552

Document généré le 15/03/2017

Correspondances Audisio et Brauquier à la bibliothèque l'Alcazar de Marseille

Michèle COULET

Le sujet que je dois traiter dans ces *Rencontres littéraires de Manosque* consiste à préciser quels sont les manuscrits de Gabriel Audisio ou de Louis Brauquier que conserve la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR) de l'Alcazar à Marseille, en lien avec les Archives départementales des Bouches-du-Rhône qui possèdent un important fonds Audisio (36 J) et Brauquier (37 J).

Il nous a été demandé de décrire ces manuscrits appartenant à la BMVR, leurs conditions d'entrée, leur traitement matériel et intellectuel, et enfin leur valorisation.

Les fonds et manuscrits

De tous les fonds entrés à la BMVR depuis la deuxième moitié du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle, à part le fonds de la Société de Géographie, les plus remarquables sont les « Fonds littéraires méditerranéens », et la partie la plus intéressante de ces fonds est la correspondance. Le plus prestigieux des « Fonds littéraires méditerranéens » est le Fonds Jean Ballard/*Cahiers du Sud*. Le 10 décembre 1984, le Conseil municipal de Marseille a créé par délibération le « Fonds littéraire méditerranéen » (au singulier), comprenant le fonds Jean Sénac, le fonds Armand Guibert, le fonds Léon-Gabriel Gros et le fonds Jules Roy (dont il faut noter l'importance, comparable, au moins matériellement, à celle des Cahiers du Sud). Par la suite, sont entrés à la Bibliothèque les fonds Gérard Neveu (1995) et Gabriel Audisio (2004). Nous attendons les fonds Henri Deluy/Action Poétique et Autre Sud (2008).

La correspondance réciproque entre Audisio et Brauquier se trouve, par la volonté d'Audisio pour l'essentiel aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, alors que nous n'avons à la Bibliothèque que les lettres envoyées par Brauquier à Audisio pendant son séjour à Alexandrie entre le 11 décembre 1933 et le 20 novembre 1935, qui complètent les énormes fonds des correspondances Audisio-Brauquier et Brauquier-Audisio aux Archives départementales, très partiellement exploités.

En ce qui concerne la correspondance dite littéraire Jean Ballard/Cahiers du Sud, le dossier Audisio de la correspondance avec la revue, c'est-à-dire avec Jean Ballard presque exclusivement, s'étend de 1927 à 1975 et contient 811 feuillets.

Le dossier Brauquier couvre la période 1923 à 1972 et compte 241 feuillets.

Enfin, sont classées dans la boîte 165 du fonds des Cahiers du Sud trois lettres autographes d'Audisio à Christian Harrel-Courtès, entrées en 1992.

Concernant les autres fonds littéraires méditerranéens, il y a :

- dans le fonds Léon Gabriel Gros, 3 feuillets appartenant au dossier de correspondance Audisio (1976-1977) et 2 feuillets appartenant au dossier de correspondance Brauquier (1968 et 1973) ;

- dans le fonds Jules Roy :

- 151 feuillets dans le dossier Audisio (de 1962 à 1977),
- 749 feuillets dans le dossier Brauquier (de 1952 à 1976) ;

- enfin dans le fonds Audisio, le dernier entré, deux lettres d'Audisio à Brauquier, datant de son séjour en Allemagne en 1919 (cote GAMs 221).

Ce fonds comporte plus généralement des correspondances importantes d'Audisio, actives et passives dans les boîtes 3 à 11 du fonds Audisio, à consulter, comme les autres correspondances dans la salle des « Fonds rares et précieux » de la BMVR.

Les conditions d'entrée

Avant toute démarche, l'acceptation du fonds par le conseil municipal doit être effectuée, précisant le mode d'entrée (payant ou non) et le statut juridique

(transfert de propriété matérielle ou simple dépôt) des documents dans les locaux de la Bibliothèque. Les deux fonds les plus importants de la BMVR (Jean Ballard et Jules Roy) ont donné lieu à des rentes à vie, dont l'une est actuellement versée à Tatiana Roy, femme de Jules Roy, après la mort de celui-ci. Les autres fonds littéraires sont généralement entrés par don. De rares correspondances, dont notamment la correspondance active de Brauquier à Audisio à Alexandrie (Fonds Brauquier, acquisition 1994), ont fait l'objet d'achat chez des libraires. Mais surtout, la politique de la Bibliothèque a toujours été de ne pas accepter de dépôt. En effet, dans ce cas, l'ayant droit peut retirer ses manuscrits du jour au lendemain, l'organisme public ayant effectué alors sur le fonds un travail sans contrepartie. Cependant, la politique du dépôt tend à se répandre aujourd'hui pour « gagner » des fonds prestigieux. Le refus du dépôt pourra-t-il être maintenu par des bibliothèques de province ? N'oublions pas que la volonté de l'ayant droit est souveraine en la matière.

Le traitement

À la réception du fonds, un récolement doit être fait. Ensuite vient le classement, en général très long ; enfin l'inventaire, qui doit préparer directement le catalogage. L'estampillage se fait parallèlement, s'il y a lieu : il marque le transfert de propriété.

Au moment de la préparation de la BMVR de l'Alcazar, le système informatique a été entièrement changé, la technique de la numérisation a été adoptée à Marseille, et nous avons cessé la mise en registre et le micro filmage du fonds Ballard, pour nous concentrer sur le classement des fonds littéraires (fonds que j'avais trouvés dans un grand désordre à mon arrivée à Marseille) et leur mise en dossiers et en boîtes à PH neutre (nous avons des crédits spéciaux pour cela, à l'occasion notamment du déménagement à l'Alcazar).

Pour le traitement des manuscrits, on ne suit pas seulement les règles que nous fixe la BnF (un manuel de catalogage des manuscrits vient de sortir en 2007 en l'absence d'une norme internationale). Il faut tenir compte également de l'évolution des technologies et des politiques bibliothéconomiques de la bibliothèque où l'on travaille, qui ne sont pas prévisibles, alors que chacune des opérations sur les fonds s'inscrit sur le long terme. Il y a quand même un principe de base selon la BnF : le fonds doit être entièrement classé, inventorié

et coté avant de procéder au catalogage. Plusieurs autres problèmes se posent, entre lesquels il a fallu faire un choix.

Tout d'abord, il faut choisir le type de classement :

- soit de type archivistique, c'est-à-dire par ordre chronologique, l'article étant l'unité de base (correspondant à un carton d'archives ou une pochette, sous-division du carton) : par exemple le fonds de la Société de Géographie ;

- soit de type « bibliothèque » par ordre alphabétique des auteurs, comme dans la correspondance littéraire Jean Ballard/*Cahiers du Sud* ;

- soit la combinaison des deux, c'est-à-dire par exemple de l'ordre chronologique des œuvres et de l'ordre alphabétique des correspondants, comme dans les fonds Ballard (autre que la correspondance littéraire), Roy, Brauquier, Audisio, etc.

Les deux derniers classements sont en partie des classements « littéraires » puisque dans leur cas, les correspondances sont classées auteur par auteur, jusqu'au feuillet. On imagine difficilement la lenteur de ces classements « jusqu'au feuillet » puisque pour chaque auteur, à l'intérieur de chaque dossier, il faut reconstituer par tous les moyens une datation, qui n'est pas toujours faisable. Les non-datables sont rejetés en fin de dossier. Or, pour les *Cahiers du Sud*, il n'est pas rare que le dossier comporte 400 feuillets et il y a 1 427 dossiers de correspondance. Ce travail peut donc être chiffré à 55 000 feuillets environ pour la seule « correspondance littéraire » des *Cahiers du Sud*.

En ce qui concerne le traitement et le catalogage des manuscrits, je n'avais comme guide que la notice de la BnF de 1980, puis j'ai heureusement suivi deux stages à la BnF, qui m'ont permis d'éviter de grosses bévues (j'étais le plus souvent seule à travailler sur les manuscrits) et en particulier celle de m'engager dans le catalogage auteur par auteur des correspondances des fonds littéraires méditerranéens. Pourtant, des essais de catalogage de ce genre avaient été faits. En effet, si pour les correspondances de ces fonds, le bon choix du classement était bien celui qui avait été fait (auteur par auteur), si le traitement par liasse et sous-liasse pour tout le reste (en pratique, par boîte et pochette d'archives) était également correct - car ces deux types de traitement donnent au lecteur la possibilité de repérer en salle de consultation (sur papier ou informatique) le contenu des fonds - notre système informatique, par contre, ne permettait qu'un catalogage à deux niveaux et rendait quasi impossible de mettre à la disposition du lecteur des notices simples et hiérarchisées dans un temps raisonnable (sans recommencer à taper chaque fois la même chose pour un niveau où les mêmes éléments étaient communs). Une mission de la BnF nous

a par ailleurs bien aidés. Il s'agissait de la réalisation du « répertoire des manuscrits littéraires du XX^e siècle », maintenant sur le site du catalogue collectif de France (mgn) et de la BnF (opale plus). Bien sûr le nombre des documents était en ce temps-là très approximatif, mais ce répertoire nous a valu des demandes plus importantes (n'oublions pas cependant l'absence sur ce catalogue des auteurs autres que littéraires au sens strict : historiens, philosophes etc.). Nous attendons donc, si possible, l'installation du système EAD (Encoded Archival Description) qui permet le catalogage à un très grand nombre de niveaux et qui seul pourra résoudre notre problème.

La valorisation

Il y a tout d'abord les moyens traditionnels : expositions et catalogue, et en particulier, en ce qui nous concerne à Marseille, une grande exposition « Jean Ballard et les *Cahiers du Sud* » en 1993 à la chapelle de la Vieille Charité, pendant un mois seulement, avec un catalogue très vite épuisé, et de nombreuses autres manifestations autour de cette exposition, alors que je n'avais que très peu d'aide en ce qui concerne l'exposition et l'organisation du catalogue. Je ne sais pas si les manifestations « Autour des *Cahiers du Sud* », y compris l'exposition à la Vieille Charité, ont eu un réel impact sur le public étudiant, savant et universitaire mais je ne l'ai pas constaté dans les consultations sur place.

Nous avons effectué, dans de très mauvaises conditions, une petite exposition itinérante « Louis Brauquier » avec un catalogue, à destination du grand public ou du public scolaire ou associatif, mais là, c'est la communication qui n'a pas bien fonctionné.

Par ailleurs, j'ai tenté de faire éditer des textes inédits qu'il me paraissait important de faire connaître, souvent sans beaucoup de succès (pas de soutien).

Conférences, lectures, petite expositions ont été organisées dans le cadre de la BMVR, sur Brauquier en particulier. Mais faute d'argent et de temps, on ne peut aller bien loin.

D'ores et déjà, la numérisation sur place et à la demande rend de bons services au public, mais un demi poste seulement y est affecté.

La numérisation à grande échelle sur environ le septième du fonds de la correspondance littéraire Ballard/*Cahiers du Sud* va sûrement être mise en œuvre, pour 2013, à l'occasion de « Marseille Provence Capitale de la Culture », et je m'en réjouis, car c'est la meilleure manière à mon avis de donner une réelle connaissance des fonds aux lecteurs.

Enfin, en plus du répertoire des manuscrits littéraires du XX^e siècle puis XXI^e siècle sur le ccfr, le catalogage EAD à Marseille même viendra sans doute mettre à la disposition des lecteurs proches ou lointains l'ensemble des fonds littéraires. La publicité de ces fonds sera alors maximale et l'on pourra à distance s'en procurer des reproductions numérisées.

Michèle COULET
Conservatrice en chef chargée des manuscrits
Département Patrimoine, BMVR de l'Alcazar à Marseille